



Conseil pour aider une soeur qui veut defendre sa maman

Par **perlicima**, le **19/10/2011** à **22:46**

Bonjour, nous avons perdu notre papa .Ma maman est atteinte d'une maladie neurologique . Mon frère aide pour tous les papiers importants (banque ...) Depuis que je lui ai dit que je souhaitais venir habiter avec ma maman pour l'aider celui-ci préfère décider choisir une maison de retraite et de mettre ma maman sous tutelle et je n'ai toujours pas connaissance des relevés bancaires que j'ai demandé à voir .
Puis-je m'opposer à cette tutelle ?
Pour les comptes bancaires, la banque peut-elle me les fournir et sur combien d'années ?
Qui peut m'aider - le notaire ? et comment - la banque ? et comment - l'avocat ? et comment ?
Merci.

Par **mimi493**, le **20/10/2011** à **01:29**

Votre mère est-elle dans l'état d'être mis sous tutelle ?
Si oui, devancez-le et faites la demande vous-même et emménagez chez votre mère sans demander l'avis de votre frère (ni lui dire à l'avance, mettez-le devant le fait accompli), et puisque désormais c'est vous qui vous occupez de votre mère, demandez à être le tuteur